

## CONVOCATIONS

---

### ASSEMBLÉES DE PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

#### TSA

Société anonyme au capital de 330 000 000 €.  
Siège social : Tour Carpe Diem – 31 place des Corolles – Esplanade Nord – 92400 Courbevoie.  
542 089 750 R.C.S. Nanterre.

#### Avis de convocation

MM. les propriétaires de Titres Participatifs - émission 1983 - sont convoqués en Assemblée Générale **sur 1<sup>ère</sup> convocation le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 à 9 heures**, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### *Ordre du jour*

- 1) Rapport du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice 2015 ;
  - 2) Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2015 et sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs ;
  - 3) Fixation de la rémunération des représentants de la masse pour la période du 1<sup>er</sup> août 2015 au 31 juillet 2016.
- 

Au cas où l'Assemblée Générale convoquée le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 ne pourrait selon toute vraisemblance se tenir valablement sur première convocation, faute de quorum, il est d'ores et déjà prévu qu'elle serait reportée au jeudi 30 juin 2016 à 9 heures, au même lieu.

Les propriétaires de Titres Participatifs - émission 1983 - seront convoqués à nouveau sur **2<sup>ème</sup> convocation** par le Conseil d'administration en Assemblée Générale, en conformité avec le code de commerce, **le jeudi 30 juin 2016 à 9 heures**, au siège social, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour ci-dessus défini.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires de Titres Participatifs quel que soit le nombre de titres qu'ils possèdent.

Pour assister à l'assemblée ou s'y faire représenter :

— Les titulaires de Titres Participatifs nominatifs doivent être inscrits en compte auprès de la société deux jours ouvrés au moins avant la date de la réunion ;

— Les titulaires de Titres Participatifs au porteur devront immobiliser leurs titres, deux jours ouvrés au moins avant la date de la réunion, aux sièges, succursales et agences des banques ou établissements suivants :

- BNP Paribas, 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris
- Société Générale, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris,
- Crédit Agricole, 26, quai de la Rapée, 75012 Paris
- HSBC France, 103, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris,
- Crédit du Nord, 59 boulevard Haussmann, 75008 Paris,
- Lazard Frères & Cie, 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Les demandes de formulaire unique pour voter par correspondance doivent être effectuées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et parvenir à la société TSA six (6) jours au moins avant la date prévue de l'assemblée.

*Le Conseil d'Administration*

**1601831**